

dollars, plusieurs pays francophones situés dans la région du Sahel, ayant été durement frappés par la sécheresse et la famine qui ont sévi ces derniers temps.

Est-ce que je dois rappeler au Comité que si nous apportons notre aide à ces pays, ce n'est pas surtout parce qu'ils ont adopté l'anglais ou le français comme langue officielle, mais bien parce qu'ils sont excessivement pauvres? Les chiffres récents du PNB par habitant parlent d'eux-mêmes: \$89 au Niger, \$230 au Nigéria, \$166 au Cameroun, \$155 au Kenya, \$201 au Sénégal...

Certains d'entre vous seraient peut-être tentés de mettre en question les montants qui sont affectés en 1975-1976 à d'autres régions du monde, telles que les Antilles (41.9 millions) et l'Amérique latine (48 millions), où le niveau des revenus, extrêmement bas selon les normes canadiennes, est tout de même quelque peu plus élevé que dans le reste du tiers-monde. Or, même si ces pays commencent à générer le gros des ressources financières qu'exige une croissance économique soutenue, ce qui n'est pas toujours le cas, ils auront toujours besoin, et pour longtemps encore, de l'assistance technique du Canada et d'autres pays industrialisés.

En fait, ces pays et d'autres, comme l'Algérie, en sont arrivés à une étape de transition: le Canada doit donc convertir ses relations économiques avec ces pays, en passant de l'aide au développement à la coopération industrielle. Mais un tel changement ne peut pas se faire du jour au lendemain: un "sevrage" trop brusque des programmes de l'ACDI risquerait de compromettre la maturation de relations économiques mutuellement avantageuses. Les observateurs de l'ACDI ne devraient pas confondre altruisme et auto-abnégation!

Il y aura toujours des désastres et des catastrophes naturelles et il est évident, par les lettres que je reçois, quand un cyclone ou une inondation frappe un pays en développement, que les Canadiens attendent de leur Gouvernement qu'il fournisse rapidement et efficacement des secours d'urgence. Les sommes qui sont consacrées à ces secours par l'ACDI sont déjà substantielles; nous désirons cependant faire beaucoup plus. C'est pourquoi le Gouvernement révisé en ce moment la planification et l'organisation des secours d'urgence.

Programmes  
multilatéraux

Le choix des institutions multilatérales de développement vers lesquelles sera dirigée l'aide canadienne repose, comme la sélection des pays bénéficiaires de l'aide bilatérale, sur une combinaison de divers facteurs, notamment de nature historique et politique. Il nous faut cependant évaluer l'efficacité de ces